

Wolf Steel Ltd. products are manufactured under the strict Standard of the world recognized ISO 9001 : 2015 Quality Assurance Certificate.

Wolf Steel Ltd. products are designed with superior components and materials assembled by trained craftsmen who take great pride in their work. The complete appliance is thoroughly inspected by a qualified technician before packaging to ensure that you, the customer, receives the quality product that you expect from Wolf Steel Ltd.

NAPOLEON CENTRAL HEAT PUMP LIMITED WARRANTY

Napoleon Central Heat Pumps are warranted by Wolf Steel Ltd. to be free from defects in materials and workmanship under normal use and maintenance.

PRESIDENT'S LIMITED WARRANTY (Registered)

To the original registered owner and his or her spouse ("owner"), the **Napoleon Central Heat Pump** is warranted for **10 YEARS in the home** which the unit was originally installed, (when registered with Wolf Steel Ltd. within 60 days after the original installation or possession of a new dwelling) or 5 years if not registered.

In both warranties, Units must be installed in an owner-occupied, primary single family dwelling.

Warranty Provision:

Should a part fail due to defect within the first year, Wolf Steel Ltd. reserves the right to replace the defective part or the entire heatpump outdoor unit at the company's discretion. Diagnostics, transportation or labour charges related to warranty repair are not covered.

* Construction of models varies. Warranty applies only to components included with your specific appliance.

WARRANTY REGISTRATION

To register, go to **www.napoleon.com** or by phone: **1-866-820-8686**. Some states and provinces do not allow limitations on how long an implied limited warranty lasts or do not allow the exclusion or limitation of incidental or consequential damages, so the limitations or exclusions may not apply to you. This limited warranty gives you specific legal rights, and you may also have other rights which vary by jurisdiction.

CONDITIONS AND LIMITATIONS

Warranty claims must be authorized by Wolf Steel Ltd. recognized representative or agent; parts/components being claimed may need to be analyzed at a Wolf Steel Ltd. facility. Records of installation date and periodic maintenance are required to process claim. All warranty service must be done by Wolf Steel Ltd. authorized service technicians using approved components.

Returned products are to be shipped prepaid to the manufacturer for investigation. If a product is found to be defective, the manufacturer will repair or replace such defect. Before shipping your appliance or defective components, your dealer must obtain an authorization number. Any merchandise shipped without authorization will be refused and returned to sender. Shipping costs are not covered under this warranty. Additional service fees may apply if you are seeking warranty service from a dealer.

Limitations:

Wolf Steel Ltd. is not responsible for:

1. Damages/Repairs/Costs incurred due to faulty installation or application.
2. Damages/Repairs/Costs caused by an installation that is not performed in compliance with all federal, provincial/state laws or regulations, and the Installation and Operation Manual.
3. Damage as a result of vandalism, freight damage, floods, fires, winds, lightning, and accidents, or any act of nature. Atmospheres contaminated by compounds of chlorine, halogenated hydrocarbons, or other damaging chemicals causing deterioration of components, or other conditions beyond the control of Wolf Steel.
4. Use of components or accessories not compatible with this appliance.
5. Products installed outside of Canada and the United States and its territories.
6. Routine maintenance, but not limited to, cleaning of the coils, filter cleaning and/or replacement and lubrication.
7. Damages/Repairs/Costs incurred because of the use of Parts not supplied or previously authorized by Wolf Steel.
8. Damages or repairs required as a result of improper use, maintenance, operation, servicing, cleaning or replacing filters.
9. Failure to operate due to interruption and/or inadequate electrical service.
10. Damages, defects or failures caused by accidents or negligent or unreasonable use or operation of the unit and its' components, including without limitation, operation beyond rated capacity and operation of electrical components at voltage other than that specified on the rating plate.
11. Wolf Steel will not in any event extend warranty coverage to any incidental, consequential or indirect damages.
12. Changes in the appearance of the unit that does not affect its performance.
13. Damages, defects or failures caused by operation of the unit in abnormal environmental conditions (i.e. salt air).
14. Damage, defects or failures caused by operating the unit under outdoor or indoor conditions that are outside the limitations provided in the units' installation and operating instructions.

ALL SPECIFICATIONS AND DESIGNS ARE SUBJECT TO CHANGE WITHOUT PRIOR NOTICE DUE TO ON-GOING PRODUCT IMPROVEMENTS. Napoleon® IS A REGISTERED TRADEMARK OF WOLF STEEL LTD. PATENTS U.S. 5.303.693.801 - CAN. 2.073.411, 2.082.915 © WOLF STEEL LTD.

FOR HOMEOWNERS FUTURE REFERENCE

Model and Serial Number _____

Installation Date _____

Dealer Name _____

Dealer's City/Province-State/Postal-Zip Code _____

Telephone/Fax _____

E-mail Address _____

For further information about this warranty, contact Wolf Steel Ltd. *Customer Solutions Department* by • phone (866) 820-8686
• by email: hvac@napoleon.com



www.napoleon.com

Les produits **Wolf Steel Itée** sont fabriqués conformément aux normes strictes du certificat d'assurance de qualité mondialement reconnu ISO 9001 : 2015. Les produits **Wolf Steel Itée** sont conçus avec des composants et des matériaux de qualité supérieure, assemblés par des artisans qualifiés, qui sont fiers de leur travail. Une fois assemblé, chaque appareil est soigneusement inspecté par un technicien qualifié avant d'être emballé pour garantir que vous, le client, recevez le produit de qualité dont vous vous attendez de **Wolf Steel Itée**.

GARANTIE LIMITÉE DE LA THERMOPOMPE CENTRALE DE NAPOLEON

La thermopompe centrale de Napoléon est garantie par Wolf Steel Itée contre tout défaut de matériau ou de fabrication, sous réserve du respect des conditions normales d'utilisation et d'entretien.

GARANTIE LIMITÉE DU PRÉSIDENT (enregistrée)

Au propriétaire initial enregistré et à son conjoint ("propriétaire"), la **thermopompe centrale Napoléon** est garantie pendant **10 ans dans la maison** où l'unité a été installée à l'origine (lorsqu'elle est enregistrée auprès de Wolf Steel Ltd. dans les 60 jours suivant l'installation initiale ou la prise de possession d'un nouveau logement) ou pendant 5 ans si elle n'est pas enregistrée.

Dans les deux garanties, les unités doivent être installées dans une habitation principale unifamiliale occupée par son propriétaire.

Disposition de la garantie :

En cas de défaillance d'une pièce au cours de la première année, Wolf Steel Ltd. se réserve le droit de remplacer la pièce défectueuse ou l'ensemble de l'unité extérieure de la pompe à chaleur, à la discrétion de l'entreprise. Les frais de diagnostic, de transport ou de main-d'œuvre liés à la réparation sous garantie ne sont pas couverts.

** La construction des modèles varie. La garantie s'applique uniquement aux composants inclus dans votre appareil spécifique*

ENREGISTREMENT DE LA GARANTIE

Pour procéder à l'enregistrement, rendez-vous au www.napoleon.com ou composez le **1 866 820-8686**.

Certains États ou provinces n'autorisent pas de limitations sur la durée d'une garantie limitée implicite ni n'autorisent l'exclusion ou la limitation de dommages accessoires ou consécutifs. Par conséquent, vous n'êtes peut-être pas concerné par des limitations ou des exclusions. Cette garantie vous donne des droits légaux précis; vous pourriez avoir d'autres droits, lesquels varient d'une juridiction à l'autre.

CONDITIONS ET LIMITATIONS

Les réclamations au titre de la garantie doivent être autorisées par un agent ou un représentant reconnu de Wolf Steel Itée; les pièces ou les composants visés par la réclamation peuvent faire l'objet d'une analyse à l'usine de Wolf Steel Itée. Des documents indiquant la date d'installation et faisant état de l'entretien périodique sont requis pour le traitement de la réclamation. Tous les services offerts en vertu de la garantie doivent être exécutés par un technicien de service autorisé par Wolf Steel Itée et celui-ci doit utiliser des composants approuvés.

Les produits retournés doivent être expédiés en port payé au fabricant à des fins d'examen. Si le produit s'avère défectueux, le fabricant le réparera ou le remplacera. Avant d'expédier l'appareil ou les pièces défectueuses, votre détaillant doit obtenir un numéro d'autorisation. Toute marchandise expédiée à notre usine sans autorisation sera refusée et retournée à l'expéditeur. Les coûts d'expédition ne sont pas couverts par cette garantie. Des frais de service supplémentaires peuvent être appliqués si vous cherchez à obtenir des services au titre de la garantie auprès d'un détaillant.

Limitations:

Wolf Steel Itée n'est pas responsable :

1. Des dommages, réparations et coûts résultant d'une installation défectueuse ou d'une utilisation négligée.
2. Des dommages, réparations et coûts résultant d'une installation qui n'a pas été exécutée conformément aux lois et règlements fédéraux et provinciaux applicables, ou aux directives du manuel d'installation et d'utilisation.
3. Des dommages pouvant résulter du transport, d'actes de vandalisme, d'accidents ou encore d'une inondation, d'un incendie, du vent, de la foudre ou de l'action des éléments de la nature. Des environnements contaminés par des composés de chlore, des hydrocarbures halogénés ou d'autres produits chimiques dommageables pouvant causer la détérioration de composants, ou d'autres conditions hors du contrôle de Wolf Steel.
4. En cas d'utilisation de composants ou d'accessoires non compatibles avec cet appareil.
5. Des produits installés à l'extérieur du Canada, ou des États-Unis et de ses territoires.
6. De l'entretien régulier incluant, mais sans s'y limiter, le nettoyage des serpentins, le nettoyage ou le remplacement des filtres et la lubrification.
7. Des dommages, réparations et coûts résultant de l'utilisation de pièces non vendues ou non autorisées préalablement par Wolf Steel.
8. Des dommages ou des réparations nécessaires résultant d'une utilisation, d'un entretien, d'un nettoyage ou d'un remplacement inapproprié des filtres.
9. D'un fonctionnement défectueux causé par une interruption de courant ou une alimentation électrique inadéquate.
10. Des dommages, défauts ou défaillances causés par des accidents ou de la négligence, ou par une utilisation excessive de l'appareil et de ses composants, y compris, mais sans s'y limiter, une utilisation de l'appareil dépassant la capacité de fonctionnement prévue ou soumettant les composants électriques à une tension différente de celle précisée sur la plaque signalétique.
11. En aucun cas, Wolf Steel n'élargira la couverture de la garantie aux dommages accessoires, consécutifs ou indirects.
12. Des changements d'apparence de l'appareil qui ne nuisent pas à son rendement.
13. Des dommages, défauts ou défaillances causés par l'utilisation de l'appareil dans des conditions environnementales anormales (p. ex., l'air salin).
14. Des dommages, défauts ou défaillances causés par l'utilisation de l'appareil dans des conditions extérieures ou intérieures en dehors des limites prescrites dans les instructions d'installation et de fonctionnement de l'appareil.

TOUTES LES SPÉCIFICATIONS ET LES CONCEPTIONS SONT SUJETTES À DES MODIFICATIONS SANS PRÉAVIS EN RAISON DES AMÉLIORATIONS CONSTANTES APPORTÉES AU PRODUIT. Napoléon® EST UNE MARQUE DÉPOSÉE DE WOLF STEEL LTÉE. NUMÉROS DE BREVET AUX É.-U. : 5.303.693.801 – AU CAN. : 2.073.411, 2.082.915 © WOLF STEEL LTÉE.

PROPRIÉTAIRE : POUR CONSULTATION ULTÉRIEURE

Modèle et N° de série _____

Date d'installation _____

Nom du détaillant _____

Ville/Province/État/Code postal _____

Téléphone/Télécopieur _____

Courriel _____

Pour en savoir plus au sujet de cette garantie, communiquez avec le service technique de Wolf Steel Itée par • téléphone au 866-820-8686 • courriel à l'adresse cvc@napoleon.com



www.napoleon.com